

# Contrat de sous-traitant

Sous-traitant

Ci-après désigné « Sous-traitant »

Le Client

Ci-après désigné « Client »

Ouvrage concerné



## Article 4 : Durée de la validité du contrat

Le contrat est conclu pour une durée déterminée.

La validité du contrat commence dès la signature du contrat présent et se termine à la fin des prestations, convenus entre les parties.

Chacune des parties peut y mettre fin avec un préavis de            mois.

La durée du contrat peut être élargie par un consensus écrit des deux parties.

## Article 5 : Obligation de délivrance

Le Sous-traitant s'engage à délivrer, dans les délais impartis, les prestations convenues entre les Parties.

Le sous-traitant est tenu responsable de la bonne exécution des prestations qui lui sont confiées.

## Article 6 : Cahiers des charges

Le sous-traitant devra réaliser l'ensemble des prestations confiées par le client en suivant les consignes des cahiers des charges dans leur intégralité, délivrées par le client.

Toute modification du cahier des charges est interdite pour le sous-traitant, sauf en cas d'autorisation du client.



# Guide d'utilisation de ce contrat

1. Supprimer la dernière page
2. Remplir en ligne depuis un navigateur internet
3. Imprimer le contrat

*Ou utiliser le logiciel Organilog pour éditer les contrats facilement*

## Le saviez-vous ?

Il est maintenant possible de dématérialiser ses contrats pour les préremplir automatiquement avec les informations de l'intervention et du sous-traitant et profiter de la signature en ligne.

Indispensable pour simplifier le quotidien des tâches administratives quotidiennes et pour faire des économies

**Utilisez Organilog.fr pour faciliter**

**la gestion des sous-traitants** 😎

[Cliquez ici pour essayer](#)

